

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE  
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL de GARAT  
du 17 novembre 2021**

**Séance tenue  
salle du conseil municipal  
en présence du public préalablement inscrit (3 personnes)**

*Début de séance du Conseil Municipal ordinaire à 20h15*

*Secrétaire de séance : Sylvie Perron*

*14 présents ; 5 représentés : Virginie Ché par Cécile Mérienne, Marjorie Chauvet par Laurent Dugué, Solange Olaïzola par Joël Castex Dominique de Lorgeril par Xavier Jaubert , Emilie Richez par Cathy Mauricio*

*Approbation du compte rendu de la séance du 15 septembre 2021*

*A l'unanimité le conseil municipal approuve la constitution d'une provision comptable pour créance douteuse (impayé restauration scolaire) et approuve en conséquence la décision modificative n°1 s'équilibrant à 0.00 € (art 6188 -50.00 et 6817 +50.00) ;*

*A l'unanimité, le conseil municipal autorise M. le Maire à solliciter auprès de l'Etat une subvention au titre de la DETR 2022 pour le projet de rénovation des toitures du groupe scolaire et la mise en place d'une installation photovoltaïque ;*

*Le conseil municipal a pris acte du mandat de représentation confié au CRER (Centre régional des Energies Renouvelables) dans le cadre de la mission AMO (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage) qui lui a été confiée ;*

*A l'unanimité le conseil municipal a confirmé sa volonté de lancer le projet d'étude de réhabilitation/aménagement d'un restaurant scolaire et autorisé M. le Maire à lancer une consultation de maîtrise d'œuvre ;*

*A l'unanimité, le conseil municipal autorise M. le Maire à demander le retrait du projet de convention d'entretien à intervenir avec le Département concernant le giratoire RD939/DR87, de la prise en charge par la Commune des signalisations verticale et horizontale concernant les passages piétons sur RD ;*

*A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer tous les documents concernant les actes de cession/reprise/régularisation cadastrale décidées par le précédent conseil et confirmées par le présent conseil en précisant que tous les frais d'actes (bornage, notariés) seront à la charge de la Commune et sont inscrits au BP 2021 ;*

*A l'unanimité, le conseil municipal émet un avis favorable au lancement des corrections des anomalies cadastrales au fur et à mesure de leur « découverte » et autorise M. le Maire à proposer aux propriétaires concernés des cessions à l'Euro symbolique avec frais d'actes (bornage- notariés) à la charge de la Commune, dans la limite des crédits budgétaires qui seront alloués pendant la durée du présent mandat ;*

*A l'unanimité le conseil municipal émet un avis favorable à la mise à jour du tableau des emplois communaux afin de permettre les recrutements à venir suite aux prochains départs en retraite et de pourvoir aux remplacements nécessaires pour la continuité de l'ensemble des services ;*

*Par 14 voix pour et 5 contre le conseil municipal adopte les tarifs communaux -cimetière – salle multi activités – matériel communal – droits de place- applicables au 01/01/2022 (sans augmentation) ;*

*A l'unanimité, le conseil autorise M. le Maire à liquider et mandater dès le 1<sup>er</sup> janvier 2022 des dépenses d'investissement dans la limite du 1/ des crédits ouverts en 2021 (mesures conservatoires) ;*

*A l'unanimité , le conseil municipal, après avoir rappelé que la Commune de Garat compte plus de 2 000 habitants depuis 2016, et donc ne rentre pas dans le cadre du Contrat de présence postale 2020-2022, émet un avis défavorable à la reprise du bureau de poste par la Commune, **par 17 voix et 2 contre** refuse que La Poste sollicite les commerçants pour la reprise du bureau de poste. Le maintien du bureau de Poste et de son amplitude horaire actuelle est demandé.*

*Par 16 voix pour et 3 abstentions, le conseil municipal autorise M. le Maire à lancer, chaque fois que cela s'avérera nécessaire, des campagnes de stérilisation de chats errants .*

**Par 16 voix pour et 3 abstentions**, le conseil municipal autorise M. le Maire à lancer, chaque fois que cela s'avérera nécessaire, des campagnes de stérilisation de chats errants .

### Informations diverses

Présentation du projet de construction d'un hangar agricole avec couverture photovoltaïque rue du Stade.

Comm bâtiments : RAS

Comm voirie : RAS

Vie associative : RAS

Communication RAS

CCAS : RAS

### Rappel des manifestations à venir sous réserve de nouvelles contraintes sanitaires

20 novembre	<b>Assemblée Générale de Garat Auto Passion</b>
28 novembre	<b>Bourse aux jouets de l'Association des Parents d'Elèves</b>
04 décembre	<b>Assemblée Générale de l'amicale des Anciens Combattants</b>
05 décembre	<b>Concert Amalgam en l'église de Garat</b>
19 décembre	<b>Marché de Noël de l'Association des Parents d'Elèves</b>
08 janvier 2022	<b>Loto du Comité des Fêtes</b>
22 janvier 2022	<b>Assemblée Générale des Amis du Temps Libre</b>
	<b>Galette des Anciens Combattants</b>
	<b>Vœux du Maire</b>

### Calendrier

**Semaine 49**                      **Distribution des paniers de Noël**  
**Prochaine séance du conseil si nécessaire : 18/01/2022** (réunion de travail le 12/01)

**Fin de séance du Conseil Municipal à ..h..**

Vu pour être affiché et mis en ligne sur le site internet de la commune dans le délai d'une semaine (article L.2121-25 de CGCT).

Le Maire,  
signé : Hervé RAMAT

La secrétaire de séance,  
signé : Sylvie Perron

